

La justice perd la boule : Génération Identitaire accusée de “crime contre l’humanité”

écrit par Antiislam | 16 février 2021



La “justice” “française” perd totalement la boule.

Voici qu’un procureur de Saint-Gaudens lance aux trousses de Génération Identitaire (GI) **“l’Office central de lutte contre les crimes contre l’humanité, les génocides et les crimes de guerre”**.

Oui ! Vous avez bien lu !!

Ce lundi, le parquet de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) a annoncé avoir saisi l’Office central de lutte contre les crimes contre l’humanité, les génocides et les crimes de guerre dans le cadre de l’enquête sur l’opération anti-migrants qui a été menée mardi 19 janvier au col du Portillon.

Un office spécialisé de la gendarmerie a été saisi dans le cadre de l’enquête préliminaire pour “provocation publique à la haine raciale” ouverte après une opération anti-migrants

dans les Pyrénées du groupe Génération identitaire, a déclaré lundi 15 février le procureur de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

“J’ai saisi la division de lutte contre les crimes de haine de l’Office central de lutte contre les crimes contre l’humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH) qui travaillera en cosaisine avec la brigade de recherche de gendarmerie de Saint-Gaudens”,

a ajouté Christophe Amunzateguy.

“Pas forcément une poursuite au bout”

Mi-janvier, une trentaine de militants du groupe d’extrême droite s’étaient déployés entre Luchon (Haute-Garonne) et la frontière espagnole. Avec des voitures sérigraphiées ‘Défend Europe’, ils s’étaient installées au Col du Portillon, certains étaient partis en randonnée en utilisant un drone pour surveiller la frontière. Ces militants affirmaient ainsi vouloir lutter contre le “risque terroriste et migratoire dans les Pyrénées”.

“J’ai des faits, je souhaite les traiter”, a expliqué le procureur.

Ces militants “peuvent tenir des propos qui ne relèvent pas des faits, il y a la liberté d’expression.

Mais il y a ce qu’on peut dire et ce qu’on ne peut pas. Ce qui relève du pénal et ce qui relève de la liberté d’expression”, a-t-il insisté.

“Je ne dis pas que j’aurais nécessairement une poursuite au bout, je dis que je fais une enquête et au bout de cette enquête j’établirai ou pas une infraction pénale”, a-t-il conclu.

En décembre, Génération identitaire et trois de ses cadres avaient été relaxés par la cour d'appel de Grenoble, dans l'affaire des opérations anti-migrants menées en 2018 dans les Alpes, à la frontière franco-italienne.

Le ministère de l'Intérieur, qui reproche à Génération identitaire un "discours de haine assumé" et son organisation en "milice privée", vient d'engager la procédure de dissolution du groupe, réclamée de longue date par plusieurs associations et partis politiques.

<https://www.ladepeche.fr/2021/02/15/operation-anti-migrants-dans-les-pyrenees-un-office-special-saisi-pour-enqueter-sur-generation-identitaire-9374803.php>

Ces gens-là, oui, sont totalement fous !

Ont-ils l'idée de ce qu'est un génocide, un crime contre l'humanité ?

Si je comprends bien mes deux grands-pères qui ont défendu les frontières de la France, comme des millions de Français par le passé, l'un à Verdun (sévèrement gazé en 1917), l'autre dans les Vosges en 40 (mort pour la France) étaient des criminels contre l'humanité.

Que Macron, ce roi du "même en temps" qui prétend lutter, via Darmanin, contre l'immigration clandestine et, oui, "en même temps" criminalise la défense des frontières nous le dise !

Oui, qu'il nous dise clairement Macron que défendre les frontières de la France est un crime contre l'humanité !

Alors ce moment-là, il n'a qu'à dégager, le Macron, car il me semblait qu'assurer l'intégrité de ses frontières était le rôle premier de TOUS les chefs d'Etat !

Oui, Macron dégage avec ta justice pourrie qui t'a fait roi !